



image : freepik.com

Repenser la gouvernance associative



Marie-Josée Balducchi
Présidente de l'Udaf de
Loire-Atlantique

La magnifique réussite des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques a donné au Président du Comité d'organisation Tony Estanguet l'opportunité de saluer l'engagement sans faille et le travail remarquable des volontaires bénévoles sans qui cet accomplissement n'aurait pas été possible. Les médias ont repris abondamment ces louanges qui ont ainsi placé sous le feu des projecteurs le rôle toujours essentiel et le plus souvent invisible de ces travailleurs de l'ombre qui œuvrent dans tous les domaines de notre société aussi bien dans le cadre de certains grands événements festifs ou sportifs, qu'au quotidien, tout au long de l'année, au sein d'associations culturelles, sportives, caritatives, sociales... et familiales.

Je cite en dernier, et à dessein, les domaines social et familial car tout ce qui relève de la vie de tous les jours, de la gestion des réalités du quotidien est malheureusement souvent transparent aux yeux de la société qui ne redécouvre ces piliers de notre société qu'à l'occasion d'événements ou de crises exceptionnelles à l'instar du Covid...

Aussi vous me permettez à l'occasion de ce numéro de rentrée de notre magazine de souligner et de saluer avec une immense reconnaissance et une grande fierté le rôle «Essentiel» joué par les bénévoles, militants familiaux issus des associations adhérentes qui sont à la base du fonctionnement et de la réussite de notre institution Unaf, Uraf, Udaf, et tout particulièrement de l'Udaf de Loire-Atlantique.

Financement participatif

L'Udaf engagée contre l'illettrisme

Dans un contexte général de baisse des financements publics et à l'heure où l'Udaf porte l'activité Lire et faire lire sur le département avec 250 bénévoles auprès d'environ 2500 enfants. Les besoins en termes de formation et de mise à disposition d'outils pour les bénévoles sont grandissants. C'est pour ces raisons que l'Udaf lance une campagne de crowdfunding pour soutenir son activité.

Le programme Lire et faire lire en quelques mots

Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche à la littérature. Des séances de lecture à voix haute sont organisées en petits groupes de 6 enfants maximum, une ou plusieurs fois par semaine, durant l'année scolaire dans des écoles, accueils de loisirs ou structures petite enfance.

L'utilité sociale de Lire et faire lire

Les effets positifs de cette activité :

- contribuer à la prévention de l'illettrisme.
- développer la lecture et la maîtrise de la langue et ainsi participer à la promotion de la littérature jeunesse auprès des enfants ainsi qu'à la découverte de notre patrimoine littéraire ;
- développer le lien intergénérationnel en favorisant la rencontre et le dialogue entre les enfants et les personnes âgées de plus de 50 ans ;



Le rôle de l'Udaf de Loire-Atlantique

L'association nationale Lire et faire lire s'appuie sur l'Udaf pour déployer ce programme en Loire-Atlantique.

L'Udaf recrute, accueille et accompagne près de 250 bénévoles lecteurs, qu'elle met en relation avec près de 190 structures d'accueil. Ceci implique d'organiser des temps de rencontres, de formations et de mettre à disposition les outils nécessaires au bon déroulement de l'activité.

L'utilisation des fonds collectés

Les fonds permettront de financer 6 journées de formations pouvant accueillir au total près de 80 bénévoles lecteurs, ainsi que l'achat d'ouvrages jeunesse sur des thématiques chères à l'Udaf telles que le handicap, la parentalité, la différence... qui serviront aux bénévoles lors de leurs séances.

Pour relayer et soutenir notre campagne, rendez-vous sur notre site www.udaf44.fr et sur nos réseaux sociaux.

Assemblée générale...

L'Assemblée Générale de l'Udaf s'est tenue le 20 juin et a réuni bénévoles, salariés et partenaires. La Présidente, Marie-Josée Balducchi, a introduit cette plénière, avant la présentation des rapports d'activité et financier. Cette année donnant lieu au renouvellement d'une partie du conseil d'administration, les résultats des élections ont été annoncés en fin de séance.

A l'issue de la partie statutaire, deux associations membres du réseau sont intervenues sur le thème «Etre parent d'adolescent aujourd'hui».

Karine Robert, psychologue à l'Ecole des Parents et Educateurs de Loire-Atlantique et Guillemette Gourmelon, co-animatrice d'un chantier-éducation porté par les Associations Familiales Catholiques ont présenté leurs services aux familles, apporté éclairage et témoignage sur la parentalité aujourd'hui.



La semaine des aidants...

Engagée dans l'information et soutien aux aidants, l'Udaf de Loire-Atlantique est partenaire des 5 Plateformes de répit et d'accompagnement (PFRA) des aidants de personnes en situation de handicap. Du 3 au 13 octobre, elles organisent plusieurs temps forts à destination des aidants.

Plus d'infos : www.aidants44.fr



Jeudi 3 octobre : Ciné-Débat de 18h30 à 20h

Organisé par la PFRA Pôle des Aidants

Court métrage «Jusqu'à la lune !» sur le parcours d'un proche d'une personne en situation de handicap.

Film de Casus Délires et Studio Vert Basilic.

Débat : « Au delà des limites ? »

à Saint-Nazaire - L'envolée de la Chrysalide - 15 avenue de la République

Samedi 5 octobre : Rencontre & Partage de 13h à 17h

Organisé par la PFRA Echo'Aidants Sud 44

Venez nous retrouver pour un moment de détente, une rencontre apaisante pour vous aidant.es.

Ateliers bien-être, médiation animale, informations et conseils...

à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (espace Berbère)

Dimanche 6 octobre : Théâtre de 15h à 17h

Organisé par la PFRA ADMR région Ancenis-Châteaubriant

Spectacle de sensibilisation au handicap : «Un tordu au sourire irrésistible» par l'association Barrez la différence.

Dans ce spectacle, Gilles Le Druillenec qui est né avec un handicap (infirme-moteur-cérébral), raconte avec humour et interactivité son parcours de vie et comment à force de persévérance et de résilience il est devenu moniteur de voile, chauffeur de bus, animateur...

à Nozay - Salle des Étangs

Dimanche 13 octobre : Journée des Aidants de 14h à 17h

Organisé par la PFRA Constellation et Respir'aidants

Ateliers pour les aidant.es : socio-esthétique, massage assis et réalité virtuelle avec Oséos.

Pour les aidé.es : possibilité d'accompagnement

à Nantes - Salle Crapaudine - 24 rue des Gobelets

TÉMOIGNAGE DE REPRÉSENTANT

L'Udaf de Loire-Atlantique compte près de 150 bénévoles appelés « représentants familiaux », qui ont pour mission de porter et défendre la voix des familles dans près de 200 organismes et commissions départementales.



*Rencontre avec
Dominique Laperrière-
Michaud,
représentante Udaf au
Conseil départemental
métropolitain de la
citoyenneté et de l'autonomie
(CDMCA)*

Qu'est-ce que le CDMCA ?

Il s'agit d'une instance consultative chargée, auprès du Département de Loire-Atlantique et de Nantes métropole, de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques liées à l'autonomie et la citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Le CDMCA résulte, depuis le 1^{er} mars 2017, de la fusion du comité départemental des retraités et personnes âgées (Coderpa) et du Conseil Départemental consultatif des personnes en situation de handicap (CDCPH). Son rôle est de garantir la contribution des publics à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques du Département et de la métropole liées à l'autonomie et à la citoyenneté. Pour cela, il est informé du contenu et de l'application des politiques, sur lesquels il émet des avis et formule des recommandations.

Vous avez récemment accepté de siéger au sein du CDMCA, quelles sont vos motivations ?

Depuis mois d'avril à l'occasion du renouvellement de la mandature, je succède à Annick Ouisse qui depuis de longues années s'est beaucoup investie dans cette instance au nom de l'Udaf.

Comme elle, je vais m'efforcer de porter la voix et de défendre les intérêts des familles et notamment de ceux que notre société entend peu et que parfois elle ne veut pas voir ; en mettant en avant les principes de dignité et de non-stigmatisation des personnes. Comme elle, je vais défendre l'importance du fait associatif, porté pour et par les familles, comme acteur de proximité dans l'accompagnement des

personnes mais aussi comme producteur de liens, contributeur au développement du bien vivre et à la cohésion sociale.

En tant que représentante des familles, sur quels sujets êtes-vous particulièrement vigilante ?

Il me paraît fondamental de porter le droit et l'accès à l'information, l'accompagnement de qualité des personnes et le soutien à acquérir les moyens d'une autonomie, fut elle relative.

Pour l'Udaf, toutes ces actions doivent être lues comme un investissement social de long terme. L'Udaf s'y est engagée en développant le site www.aidants44.fr avec le soutien du Département. La CDMCA s'adresse à des catégories en prenant les entrées «âge» ou «handicap». Cependant les besoins des personnes ne sont pas les mêmes. On n'est pas sénior de la même façon à 60 ou 90 ans et l'accès au monde est différent en fonction des parcours de vie et des handicaps. Je serai donc vigilante à ce que les actions soient développées dans «une logique d'universalisme proportionné», c'est à dire que les actions s'adressent à tous les publics en les touchant avec une intensité différente suivant leurs besoins.

Est-il nécessaire d'être experte sur les sujets liés au grand âge et au handicap ? Quelles sont vos ressources ?

Non il faut surtout faire preuve de bon sens et bien sûr s'appuyer sur les valeurs de l'Udaf : le respect, la solidarité, l'universalité et la neutralité. Je vais aussi m'appuyer sur mon parcours associatif local et départemental et mon engagement dans un CCAS. L'expérience que j'ai acquise comme administratrice à la Caf de Loire-Atlantique sera un vrai plus technique.

Conseil départemental métropolitain de la citoyenneté et de l'autonomie

Tél : 02 51 17 20 22

Courriel : cdca@loire-atlantique.fr

L'inévitable transformation du bénévolat

En 2023, 24% des Français, étaient engagés dans au moins une association, soit 12,5 millions de personnes dont environ 5,5 millions en action chaque semaine.* Si le bénévolat joue un rôle crucial dans la vie sociale et associative en France, il est confronté à des enjeux de renouvellement, de reconnaissance et d'adaptation aux nouvelles formes d'engagement.

Ils se sont engagés comme bénévoles pendant des années, voire des décennies, et ont consacré une grande partie de leur temps libre au monde associatif. Ces bénévoles, ou en tout cas le profil de ces bénévoles, se fait de plus en plus rare. On ne peut plus faire reposer toute les responsabilités sur deux ou trois bénévoles actifs, au risque de voir s'écrouler son château de cartes quand un pilier se retire.

Le profil des bénévoles

Le bénévolat touche toutes les tranches d'âge. Les plus de 65 ans eux représentent une part importante des bénévoles réguliers et impliqués en tant que responsables associatifs. Cependant, le durcissement des conditions de départ à la retraite ou encore le rôle d'aidant familial, viennent limiter la disponibilité des seniors. Cette baisse du bénévolat régulier est un facteur de fragilité pour les associations.

Les jeunes de moins de 35 ans, sont eux, de plus en plus nombreux à s'engager, notamment dans des actions ponctuelles ou liées à des causes spécifiques (environnement, aide humanitaire...). Le bénévolat des personnes en emploi ou recherche d'emploi, tend aussi à se développer, notamment sous la forme du mécénat de compétences, où les employés ou demandeurs d'emploi mettent leurs compétences professionnelles au service d'une cause. En revanche, ces nouveaux bénévoles ne souhaitent pas ou ne peuvent pas s'engager aussi facilement dans la durée.

Des secteurs associatifs variés

Le sport est le secteur qui mobilise le plus de bénévoles, notamment à travers les clubs et événements sportifs, en témoignent les 45 000 volontaires pour les Jeux de Paris 2024.

Le secteur social et le secteur caritatif attirent de nombreux bénévoles tout comme le domaine de l'éducation et de la formation à travers le soutien scolaire, l'alphabétisation ou l'accompagnement éducatif.

Les événements culturels, les musées, et les associations de loisirs bénéficient également de l'engagement bénévole, mais c'est le domaine de l'environnement qui connaît une forte croissance avec l'émergence des questions liées à l'écologie et au développement durable.

Une évolution des motivations

Dans les années 60, le bénévolat était assez homogène, on parlait de militants et l'origine de l'engagement était bien souvent politique. Aujourd'hui, le bénévolat est très diversifié, les personnes sont désireuses d'aider les autres. L'utilité sociale est un moteur important. On cherche à donner du sens à sa vie en s'engageant pour des causes qui nous tiennent à cœur.

Autre source de motivation selon les bénévoles**, l'acquisition de savoir-faire et savoir-être au cours de leur engagement, notamment par les formations, le partage d'expériences et la rencontre de nouvelles personnes.



* Source : La France bénévole 2024 - Enquête IFOP réalisée en janvier 2024

**Source : Le Baromètre d'opinion des bénévoles - Enquête Recherches & Solidarités réalisée du 15 février au 22 avril 2024.

Repenser sa gouvernance : par quoi commencer ?

Le Mouvement Associatif Pays de la Loire rassemble 13 réseaux associatifs ligériens de tous secteurs d'activités, parmi lesquels compte l'Uraf (Union Régionale des Associations Familiales). Avec pour mission de défendre et promouvoir les valeurs et intérêts du monde associatif, il est aussi un baromètre des évolutions et tendances de la vie associative.

«Nous sommes régulièrement interpellés par les associations sur les difficultés à renouveler leur gouvernance. On regarde ce qui se fait auprès de nos adhérents mais aussi plus largement et le constat est le même, une difficulté d'engagement pour la gouvernance sauf peut-être pour des associations nationales pouvant donner un certain prestige» nous explique Caroline Urbain co-présidente du Mouvement Associatif Pays de la Loire.

Quand personne ne veut reprendre le flambeau, il faut se questionner sur la gouvernance actuelle en identifiant ses forces et ses faiblesses. Cela peut inclure une évaluation des processus décisionnels, de la structure organisationnelle, et des rôles et responsabilités. Une consultation peut aussi être envisagée pour recueillir les avis des membres, des bénévoles et des parties prenantes sur les pratiques de gouvernance. C'est un travail d'acceptation sur ses carences souligne Caroline Urbain, et de vérifier si son projet associatif est encore adapté.

Retravailler son projet associatif

C'est l'occasion pour une association, de clarifier sa mission, sa vision et ses valeurs pour s'assurer que la gouvernance soutient bien ces éléments. C'est une première étape avant la question de l'organisation interne. Elle donne l'exemple de l'association «À vos soins», qui a construit toute son organisation autour d'un projet associatif très fort axé sur l'accès aux soins pour tous. Les bénévoles sont d'abord attirés par un projet précis.

Que ce soit les relations salariés/bénévoles, les relations salariés/gouvernance, tant que chacun ne s'approprie pas le projet associatif, il reste des zones de tensions. Cela implique d'avoir un projet très clair.

Imaginer un parcours du bénévole

On distingue deux types de bénévolat, le bénévolat de gouvernance et le bénévolat opérationnel mais la co-présidente estime que cette dichotomie entrave l'engagement. C'est pour ces raisons qu'elle soutient l'idée d'un parcours du bénévole. Un individu a besoin d'un service, il devient adhérent d'une association mais plus souvent à titre de consommateur. Se pose alors la question de comment faire augmenter son niveau d'implication dans l'association et qu'il puisse avoir envie de devenir acteur. Se pose ensuite la question de l'acculturation en intégrant des groupes de travail, des projets, et pourquoi pas rejoindre la gouvernance.



De gauche à droite : Caroline Urbain, co-présidente du Mouvement Associatif Pays de la Loire, Philippe Doux, administrateur et Sterenn Guegan, chargée de projets.

Co-présidences, Présidence tournante...

Comme aime à le rappeler Philippe Doux, administrateur au Mouvement Associatif : « Statut n'est pas vertu », maxime très connue dans le milieu de l'Economie Solidaire et Sociale. Revoir ses statuts et définir une gouvernance partagée est une chose mais il faut aussi créer les conditions pour rendre les administrateurs actifs dans la prise de décision, par exemple via des assemblées générales participatives ou des consultations régulières. La mise en place de vice-présidences, de collèges peut permettre d'y répondre mais il ne faut pas pour autant travailler en silo. Il est indispensable de forcer la transversalité.

Se faire accompagner, se former

À l'heure où la vie associative se complexifie par la systémie des appels à projets et le nombre de rendus comptes exigés, comment trouver l'énergie et les ressources pour retravailler son projet associatif et sa gouvernance ? Sterenn Guegan, chargée de projets, rappelle que plusieurs outils ont été développés par le Mouvement Associatif pour accompagner les associations. Tout d'abord le portail régional de formation des bénévoles, pour envisager par exemple la formation des membres d'un conseil d'administration aux bonnes pratiques de gouvernance.

Il existe aussi le réseau Guid'Asso qui est le fruit d'un travail de co-construction entre les services de l'État et Le Mouvement Associatif, et qui porte un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des associations.

Contact

Mouvement Associatif Pays de la Loire
2A rue de Madrid à NANTES
www.lemouvementassociatif-pdl.org

Autre ressource :

[Le FDVA - Fonds pour le Développement de la Vie Associative](#)

Évolution et tendances

DIGITALISATION

Le bénévolat numérique est en plein essor, avec des missions qui peuvent être réalisées en ligne (conseils, formation, création de contenu...).

MANDATS À DURÉE LIMITÉE

Afin d'assurer un renouvellement régulier des idées et des compétences, des rotations ou des mandats à durée limitée sont décidés pour les membres du conseil d'administration

BÉNÉVOLAT DE COMPÉTENCES

Le bénévolat de compétences, où les bénévoles apportent leur expertise professionnelle, devient de plus en plus populaire.

COURT TERME

Les formes d'engagement ponctuelles ou événementielles sont en hausse, en particulier chez les jeunes.

LE PHÉNOMÈNE SPONTANÉISTE

Il existe une forte dynamique pour le bénévolat sur projet ou sur cause notamment du côté des jeunes de 20 à 30 ans. Militants, engagés, ils se rassemblent sous la forme de collectifs qui peuvent s'exonérer de règles.

Le Mouvement Associatif se pose la question de comment accompagner ces collectifs dans leur structuration.

«Notre gouvernance collaborative, a été le garde-fou de notre projet»

Après 7 ans d'existence, le Réseau des Parents Parfaitement Imparfaits (Res'PPI) a accepté de témoigner de son expérience de gouvernance collaborative. Rencontre avec Josette Lemasson, co-fondatrice du Res'PPI.



Pourquoi avoir opté pour ce type de gouvernance ?

En 2017, à la création de l'association, nous nous sommes d'abord centrés sur notre projet avant d'en imaginer sa gouvernance. Nous étions un groupe de parents souhaitant remettre la famille au centre de la cohésion sociale et donner la parole aux parents dans les quartiers pour leur permettre de faire valoir leur pouvoir d'agir au quotidien dans l'éducation de leurs enfants.

Notre logique était collaborative, nous avons donc convenu dans nos statuts que chaque poste du bureau serait assumé par un binôme avec des mandats limités à deux ans permettant ainsi de ne pas rebuter les bonnes volontés à prendre des responsabilités.

On constate une difficulté à renouveler les gouvernances, comment faites-vous ?

Nous recrutons de nouveaux parents en tenant compte de leurs envies et compétences. Avant de leur proposer un poste clé, ils peuvent bénéficier d'accompagnement et de formations, on parle d'un parcours du bénévole. L'idée de la transmission nous est apparue centrale afin d'une part de garder l'esprit initial du projet, et d'autre part de rassurer toutes les parties prenantes. C'est pourquoi nous avons convenu d'un tutorat inversé, à la fin de leur mandat nos élus deviennent en quelque sorte parrain de la personne leur succédant.

Cette organisation a-t-elle des limites ?

Au fur et à mesure, notre activité s'est développée, accueillant des familles monoparentales, des grands-parents et en ouvrant de nouveaux cercles de paroles.

Cet élargissement a nécessité de veiller à ne pas s'éloigner de la genèse du projet. Nous avons donc décidé de transformer notre Conseil d'Administration en un Conseil de Gouvernance impliquant que toutes orientations doivent être validées en premier lieu par notre Assemblée générale pour être mises en place.

Récemment Res'PPI est devenu Res'PPI +, que signifie ce changement ?

Les formations, rencontres et temps de convivialité s'étant arrêtés pendant la période Covid nous avons constaté un renforcement de l'entre-soi par catégories de parents.

En parallèle, l'arrivée de bénévoles exerçant des professions liées à nos sujets (parentalité, psychologie) nous a éloigné de notre projet qui veut que toute expérience de parents vaut et qu'à Res'PPI, il n'y a pas de «sachants» juste des parents.

Ne faisant plus partie de la gouvernance, mais en tant que membre fondatrice de notre collectif, avec plusieurs bénévoles, nous avons proposé à notre Assemblée générale de repréciser notre projet associatif soit : toujours veiller à l'intérêt collectif et plutôt que l'intérêt personnel, favoriser la convivialité et développer plus de partenariats d'où le +.



La nouvelle équipe Res'PPI + lors de sa réflexion sur ses principes de fonctionnement.

Du côté des assos

Une nouvelle formation à la MFR de Saint-Philbert de Grand-Lieu



Ouvert à compter de septembre, le bac pro métiers de l'accueil (ex bac pro ARCU) forme aux métiers de l'accueil dans tout type d'organisations : accueil en entreprise, accueil événementiel, accueil dans les transports.

L'activité d'accueil peut être physique ou à distance (téléphonique, numérique). Elle peut s'étendre en fonction de la situation de travail à des activités administratives ou commerciales.

+ d'infos : <https://www.mfr-loireatlantique.fr>

Tél : 02.40.78.70.69

La semaine de prévention de la Mort Inattendue du Nourrisson



Cette semaine nationale qui se tiendra du 16 au 20 septembre est l'occasion d'informer et sensibiliser sur le décès soudain d'un enfant de moins de deux ans.

L'association Naître et Vivre présente en Loire-Atlantique propose des groupes de paroles aux familles endeuillées.

+ d'infos : <https://naître-et-vivre.org>

Tél : 01.47.23.05.08

Animation Rurale 44 fête ses 30 ans !



Samedi 21 septembre, la fédération fêtera ses 30 ans ! Au programme une journée réflexive et festive avec : atelier culinaire, jeux autour de l'éducation à la santé affective, relationnelle et sexuelle, groupe d'échanges « Être parent en 2024 ».

Cette journée sera également l'occasion de l'Assemblée générale et d'évoquer les questions autour de la gouvernance démocratique et l'éthique du mécénat.

Inscriptions : <https://www.animation-rurale44.fr>

ALFa Répit au Forum « Bien vivre chez soi »



Lundi 30 septembre, de 14h à 17h, l'association ALFa Répit sera présente au forum « Bien vivre chez soi » organisé par la commune de La Chapelle des Marais dans le cadre de la Semaine Bleue.

Le Truck ALFa Répit proposera un « caf'échange » ainsi que des activités interactives (simulateur de vieillissement, test de désorientation).

+ d'infos : <https://www.alfarepit.fr>

Tél : 02.40.66.94.58

La rentrée de Jumeaux & Plus 44



Samedi 14 septembre : Inauguration de l'antenne de Saint-Nazaire à la Maison de quartier Immaculée, 92 rue du Château de Beauregard à Saint-Nazaire. Rencontre entre parents de multiples où les enfants sont les bienvenus.

Vendredi 20 septembre : Soirée Couples à l'antenne de Saint-Nazaire située à la Maison de quartier Immaculée, 92 rue du Château de Beauregard à Saint-Nazaire. Intervention de Marguerite Legendre, sage-femme, accompagnée de son mari, Thibault, psychologue, tous deux parents de jumeaux. L'objectif de cette soirée est de proposer une conférence interactive, enrichie par des ateliers pratiques.

Dimanche 29 septembre : Grande braderie de vêtements d'enfants (0-16 ans), matériel de puériculture, jeux et jouets d'enfants de 10h à 13h salle des Richardières à Aigrefeuille sur Maine.

+ d'infos : <https://jumeauxetplus44.assoconnect.com>

Conférence sur la scolarité des enfants adoptés



Samedi 5 octobre après-midi à Nantes, l'association Enfance et Familles d'Adoption de Loire-Atlantique tiendra son Assemblée générale ainsi qu'une conférence sur la scolarité des enfants adoptés.

+ d'infos : <https://www.efa44.org>



Udaf
Loire-
Atlantique

UNIS POUR LES FAMILLES

l'essentiel • n° 164 • septembre 2024
diffusé à 1 800 exemplaires
Tél. 02 51 80 30 00 - www.udaf44.fr
Directrice de la publication :
Marie-Josée Balducchi
Co-directrice :
Nathalie Payelle
Conception et Rédaction :
Nicolas Bodaire
Supervisé par :
Rosine Dazas
Impression par :
La Contemporaine
Saint-Luce-sur-Loire